



## ACDA-Pérou ONG

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL

n°158- octobre-novembre-décembre 2021

45 rue de Roucourt - 7600 Péruwelz

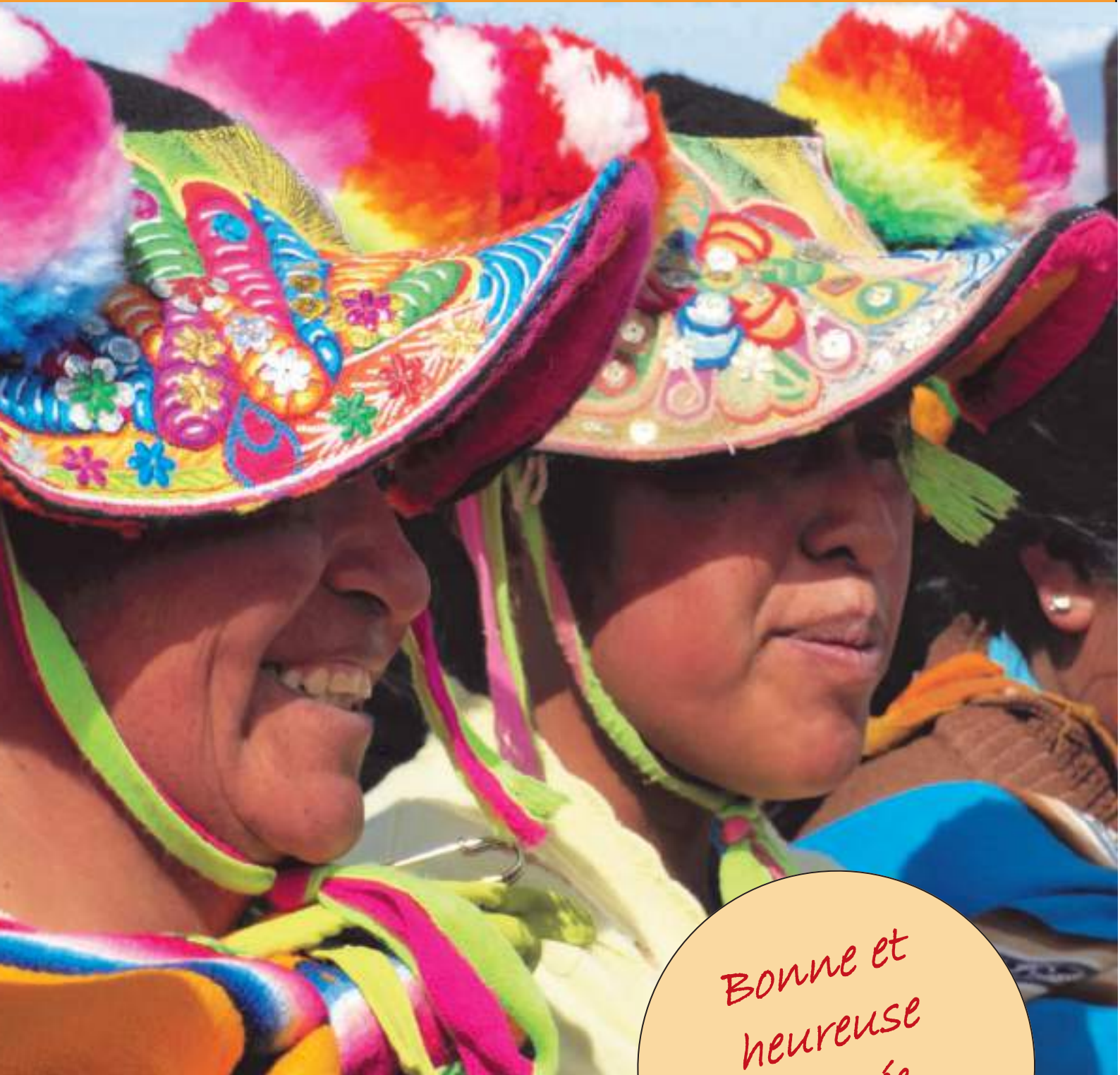
N° entr.: 0408.025.946

N° agrément: P302450



PB-PP|B-05384  
BELGIE(N)-BELGIQUE

Bureau de dépôt: Mouscron



Bonne et  
heureuse  
année  
2022!

# Sommaire

|  |      |
|--|------|
| <b>Éditorial</b>   | p 2  |
| <b>Pour réfléchir</b>                                    | p 3- |
| <b>Au Pérou</b>  |      |
| Foire agro-écologique à Polobaya                         |      |
| Agenda   | p 4  |
| Les cochas   | p 5  |
| Projet formation des femmes à Coropaque                  | p 6  |
| Camana   | p 7  |
| Ils ont besoin de vous                                   | p 8  |
| <b>En Belgique</b>                                       |      |
| L'opération 11.11.11                                     |      |
| Souvenirs: sors du monde Julos Beaucarne et Pierre Rabhi | p 9  |
| Les activités ont repris                                 | p 10 |
| <b>Revue de presse</b>                                   | p 11 |
| <i>Meilleurs voeux</i>                                   | P 12 |
| <b>Contacts</b>  | p 12 |

## Et si l'on donnait des droits à la nature ?

Le paysan de l'Altiplano respecte et protège la Terre nourricière, la Pachamama. C'est d'ailleurs en Amérique du Sud que, pour la première fois, les droits de la nature ont été reconnus dans des textes officiels. Certains pays lui donnent la possibilité de se défendre en lui conférant une personnalité juridique, comme vous pourrez le lire en page 3.

Et elle en a bien besoin !

Le Brésil défriche et brûle des pans entiers de ses forêts, poumons verts de la planète, afin de produire du soja destiné à nourrir notre bétail ; le Mexique permet à des multinationales de s'accaparer son eau alors que des millions d'habitants en sont privés ; l'Arizona assèche ses nappes aquifères pour ses gigantesques cultures irriguées, ses kilomètres de production de noix de Pécan, ses cheptels de milliers de têtes de bétail; plus près de chez nous, les grosses fermes industrielles polluent nappes sous-terraines et fleuves par les pesticides, le ruissellement des engrais et les effluents de l'élevage ...

Peut-on imaginer que la confection d'un jean consomme 7500l.d'eau, selon un rapport des Nations Unies, soit la consommation d'une personne pendant 7ans ?

La nature est pillée, la nature est malmenée, la nature est surexploitée, sans considération pour les générations à venir.

Elle aurait bien besoin de disposer d'outils juridiques pour se défendre contre ces prédateurs puisque la loi du plus grand, du plus riche, du plus puissant finit souvent par l'emporter. Que peut un indigène d'Amazonie contre une multinationale ou le pouvoir de tout un système politique ? Que peut un petit fermier ou même un simple habitant de l'Arizona si son puits est asséché par les captations des gros producteurs ?

Puisque nous avons perdu la sagesse des populations andines, fidèles à leurs croyances ancestrales, ne faudrait-il pas donner à la nature des outils modernes pour qu'elle puisse se protéger de nos excès ?



Colette BOURDON, présidente d'ACDA

# Éditorial

## De la Pachamama à la personnalité juridique de la nature ...

Donner des droits à la nature, c'est faire reconnaître par la loi son droit à exister, à se régénérer, à évoluer, c'est aussi défendre son rôle écosystémique à maintenir les équilibres écologiques sur la Terre.

La nature peut-elle avoir une personnalité juridique ?

Depuis 2009, les initiatives qui souhaitent reconnaître des droits à la nature sont encouragées par l'Assemblée générale des Nations unies. La personnalité juridique de la nature est un sujet qui est débattu dans les instances internationales. Les droits de la nature sont reconnus et votés sous forme de résolutions par l'Union internationale de conservation de la nature, l'ONU environnement, le G77 mais aussi par le Forum mondial sur l'espace sauvage.

Donner des droits à la nature, c'est faire reconnaître par la loi son droit à exister, à se régénérer, à évoluer, c'est aussi défendre son rôle écosystémique à maintenir les équilibres écologiques sur la Terre. La reconnaissance des droits fondamentaux de la nature, trouve son intérêt dans la mise en place d'une justice préventive avec par exemple, le principe écologique pur qui est rentré dans la loi française en 2016 après la catastrophe de l'Erika en 1999.

Les Nations unies encouragent les initiatives concernant la jurisprudence de la Terre. Depuis 2008, des actions sont menées en termes de droit, de sociologie, d'anthropologie, de philosophie et d'éducation.

**L'Equateur est un des premiers pays à avoir inscrit les droits de la nature dans leur constitution.** Un projet universel de déclaration des droits de la nature a également été proposé et défendu par les Nations Unies. 5000 ONG l'ont signé. De nombreuses communautés ont légiféré pour faire reconnaître des droits aux écosystèmes dans lesquels ils vivent comme des rivières. Le Gange en Inde, dispose d'une personnalité juridique. **Emission de France Culture, décembre 2020**

**En Bolivie, une loi sur les droits de la**

### **Terre Mère a été votée en 2010.**

La Terre Mère est définie comme un système vivant dynamique comprenant une communauté indivisible de tous les systèmes de vie et êtres vivants, interreliés, interdépendants et complémentaires, qui partagent un destin commun. La Terre Mère est considérée sacrée selon les peuples indigènes (article 3).

La Terre Mère et tous ses composants, dont l'être humain, dispose d'un statut légal d'intérêt général et de droits propres. (article 5).

Toutes les Boliviennes et les Boliviens peuvent exercer les droits de la Terre Mère. L'exercice des droits individuels est limité par l'exercice des droits collectifs des systèmes de vie de la Terre Mère. En cas de conflit entre ces droits, celui-ci devra être résolu de façon à ne pas affecter de manière irréversible les fonctions des systèmes de vie (article 6).

Reconnaissance de sept droits la Terre Mère : droit à la vie, à la diversité biologique, à de l'eau, à un air pur, à l'équilibre, à la restauration de son système vivant, et à ne pas subir de pollution (article 7).

Des devoirs et des obligations incombent à l'État pour assurer le respect de ces droits tels que : le développement de politiques publiques, d'actions de prévention et de protection à l'égard des citoyens comme des entreprises afin de respecter les processus et cycles qui assurent la vie, et assurer la durabilité des énergies. Incombent également des obligations de participer à l'échelle internationale à la reconnaissance d'une dette environnementale et la promotion de l'élimination des armes chimiques, nucléaires ou d'autres susceptibles de causer des massacres de masse (article 8). (...)

**Tiré de « Loi sur les droits de la Terre Mère » par Cecilia Rinaudo, décembre 2020**

**En Inde et en Nouvelle-Zélande, le fleuve reconnu comme un être vivant**

En Nouvelle-Zélande comme en

Inde, trois fleuves, dont le Gange, viennent d'être dotés du statut de "personnalité juridique", qui en fait des entités vivantes en matière de droit. Des décisions qui interrogent sur la place donnée au droit de la nature, dans le monde comme en France.

Depuis 1870, la tribu Iwi luttait, en Nouvelle-Zélande, pour la reconnaissance de ses droits sur le fleuve Whanganui. Après 150 ans, elle a finalement obtenu gain de cause : le troisième plus long cours d'eau du pays, le Te Awa Tupua en maori, a été reconnu par le parlement néo-zélandais comme une entité vivante, avec le statut de "personnalité juridique".

*"Il aura sa propre identité juridique, avec tous les droits et les devoirs attenants, a précisé le ministre de la Justice, Chris Finlayson. Cette approche qui accorde à un fleuve une personnalité juridique est unique".* Selon la nouvelle législation, le fleuve est un être vivant *"partant des montagnes jusqu'à la mer, y compris ses affluents et l'ensemble de ses éléments physiques et métaphysiques"*. La tribu a été dédommagée par le gouvernement néo-zélandais à hauteur de 52 millions d'euros de frais de justice et de 30 millions d'euros supplémentaires pour la protection du fleuve.

Quelques jours à peine après cette décision, c'est en Inde que deux fleuves considérés comme sacrés ont obtenu à leur tour un nouveau statut juridique. Le Gange et la Yamuna, où les hindous pratiquent régulièrement des ablutions, ont été qualifiés d'"entités vivantes ayant le statut de personne morale" par la haute cour de l'État himalayen de l'Uttarakhand. Ces nouveaux statuts permettront aux citoyens de saisir la justice au nom de ces fleuves, très lourdement pollués en Inde par les déchets industriels.

*Par **Pierre Ropert**, mars 2017*

**Et dans nos pays d'Europe ?**  
C.B.

## Foire agro-écologique à Polobaya

El Taller

La campagne 11.11.11 de l'an passé a permis de soutenir ce projet encore en cours. Il a en effet pris du retard au départ....Covid-19 oblige.

L'équipe sur place avait prévu de répondre aux besoins de plusieurs communautés en Castilla Alta. Cependant, l'interdiction d'accès aux communautés n'a pas permis de s'y rendre et encore moins de les mettre ensemble pour créer le marché à Aplao.

En accord avec le CNCD, il a donc été décidé de répondre à la même demande de femmes d'Arequipa, dans la zone de la ruta del Loncco à Polobaya.

Les objectifs sont les suivants:

30 femmes entrepreneurs augmentent leurs revenus d'au moins 20%.

50% de la production générée par les femmes entrepreneurs sont commercialisées localement.

30 femmes entrepreneurs appliquent les techniques de production du BPE

20% d'augmentation sont prévues pour la production en entreprise.

10 femmes entrepreneurs ont la capacité de générer de la valeur ajoutée dans leurs produits.

5 produits à valeur ajoutée bénéficient d'une présentation différenciée sur le marché.

30 femmes entrepreneuses commercialisent ensemble leur production.

1 foire agro-écologique est mise en place dans le district de Polobaya avec son collectif Maca.

Nous en sommes à la moitié de la réalisation... Vous aurez des photos au prochain numéro, promis.

**Pour vous tenir informés, visitez le Facebook :ACDA Perou**

### Décembre

Le site d'ACDA a été retravaillé et, pour compenser le manque de visibilité de l'artisanat à cause des annulations des marchés de Noël, nous avons créé la « Boutique ». Elle sera ouverte 4 fois par an pendant un mois ou deux pour chaque période de l'année, offrant jusqu'à 20 articles différents à la vente.

### Janvier

ACDA présente son cadre stratégique pour 5 ans auprès du CNCD. Ce dossier pourrait nous aider à soutenir 9 projets pour un montant de 213840€ sur la période.

### Février

Date à spécifier. Il s'agit du report de la séance prévue ce 16 décembre 2021.

**Midi du monde** à l'Arrêt 59, de 12h à 13h30: Projection du film « **Sur le champ** » produit par SOS Faim, Autre Terre et Iles de Paix. Le débat sera animé par **Vincent Delobel**

### Mars

**Les chocolats de Pâques arrivent!** Soyez attentifs aux messages sur Facebook et sur vos mails pour passer vos commandes. N'oubliez pas que la récolte sera multipliée par deux pour les projets soutenus par le CNCD



## Les Cochas

Cied

Les 2 dernières dias du rapport envoyé par Alfonso valent mieux que de grands discours! Merci à vous tous!

### .... Relever le défi: un travail commun réalisé par des hommes et des femmes!!!!.



..... Aujourd'hui, les cochas montrent leur potentiel.

Le ruissellement a été canalisé et les cochas constituent une alternative pour la collecte et la conservation de l'eau en période de sécheresse.....



L'approvisionnement en eau est garanti et avec des volumes qui favorisent la croissance de leurs frontières agricoles, tout en assurant la ressource pour les lamas et les troupeaux de bétail existant dans les communautés !!!!!!!!!!!!!.

### .....TAREA CUMPLIDA!!!!!!



## Projet « formation des femmes à Coropaque »



Nous voici dans une nouvelle zone avec le partenaire El Taller. La moitié de l'argent récolté par l'opération 11.11.11 servira à ce nouveau projet situé dans le département d'Arequipa, dans la vallée de la Colca. Coropaque se situe entre 4.000 et 3.600 m d'altitude.

Les femmes y jardinent leur potager et élèvent des cochons d'Inde. Le but ici est de les former à une meilleure gestion du potager et de l'élevage, à la transformation des légumes et la présentation des produits pour atteindre des capacités commerciales dans la région.

Dans cette région, les femmes sont sous-estimées: le renforcement de leurs associations, la formation des plus engagées à l'exercice de la direction, la prise de parole en public et particulièrement face aux autorités communales sont très importantes.

La première partie de la formation consistera à la vérification des normes sanitaires et à l'équipement nécessaire de tous les groupes visés par le projet afin de s'assurer de la bonne santé de tous mais aussi au bon déroulement du projet.



## Camana:

*Un projet qui a bien souffert des restrictions de circulation au Pérou!*



Souvenez-vous qu'en janvier les travaux allaient bon train...

Une deuxième porte a été placée pour un accès direct à la plage plus sécurisé. sans passer par la route.

De solides fondations ont été creusées pour construire le deuxième dortoir dont le sol a été bétonné...

Un cabanon de bois a même été monté pour y installer les réserves de nourriture et une chambre pour l'accompagnant.

Et puis? Et puis le Corona a touché Roberto et sa famille, il est devenu impossible de voyager d'une province à l'autre... donc plus moyen de retourner à Camana pour la suite des travaux...

C'est une grande déception pour tous mais depuis le mois de novembre, il est redevenu possible de voyager et donc, Roberto est reparti suivre les travaux qui devraient se terminer en janvier-février.

Malgré tous les efforts, les enfants ne pourront pas aller à la mer parce que l'organisation de camps est encore interdite. Les écoles ne sont pas encore ouvertes au Pérou et tout se fait par ordinateur... imaginez la difficulté et le nombre d'enfants qui décrochent de l'enseignement!

De plus, les enfants rencontrent une nouvelle réalité: le manque de nourriture dans les villes.

Bruno et Roberto les soutiennent et les aident à se nourrir en créant une « olla comune », marmite commune où chacun apporte ce qu'il peut pour faire une soupe aussi variée que possible.

Heureusement, la construction a repris et gagnons que l'an prochain les enfants retrouveront l'océan et la joie de courir sur le sable et dans l'eau!

# AU PÉROU... ILS ONT BESOIN DE VOUS...

Chers amis,

Dans la dernière revue, je vous demandais de l'aide pour le projet visant à améliorer l'alimentation des familles d'Ayraranca, Sallasalla, Calera, Incuyo, Chumpi, Bellavista, Atococha et Acos dans un contexte de pandémie...

100 familles représentées par 65 femmes et 35 hommes ont demandé l'installation de jardins bio et la production de légumes mais aussi le renforcement de leurs capacités dans l'élevage de cochons d'Inde et de poulets. En outre, ils désirent une assistance technique pour la fabrication des dérivés du lait, des fromages et yaourts.

Les municipalités ont promis une aide financière, Desco soutient également le projet et les bénéficiaires participent aussi aux frais. Ainsi pour un projet de 33.545€, la demande auprès d'ACDA est de 25.000€.

Vous avez déjà été très nombreux à soutenir ce projet mais nous sommes encore loin des 25.000€ à rechercher!

Nous aimerions réaliser ce projet en 2022 et nous comptons beaucoup sur votre générosité.

Desco est un partenaire sûr qui obtient de très beaux résultats sur les projets réalisés... Pouvons-nous compter sur votre aide pour que la population puisse produire, de façon durable, la nourriture équilibrée dont elle a besoin?

Merci pour eux!

Cordialement,

Colette Bourdon, Présidente



Signature

ORDRE DE VIREMENT

Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case.

| Montant                                 | EUR | CENT |
|---|-----|------|
|   |     |      |
| Compte destinataire (IBAN)              |     |      |
| Nom et adresse destinataire (Titulaire) |     |      |
| Compte bénéficiaire (IBAN)              |     |      |
| BIC bénéficiaire                        |     |      |
| Nom et adresse bénéficiaire             |     |      |
| Communication                           |     |      |

Project DESCO



## Des échos de l'opération 11.11.11



Malgré les masques, la distanciation, la bonne humeur était de mise à Woluwé où l'équipe d'Anne a réalisé une meilleure vente que l'an dernier dans les grands et petits magasins et des dépôts...

A Péruwelz, le système « mailing » et contacts personnels a fait merveille, Pierre, Cécile et Colette ont pris les commandes à tour de bras, tandis que Christine envoyait des mails et des rappels.

L'objectif est élevé: nous espérons pouvoir financer deux projets pour un montant total de 48.600€ !!!

Nous en sommes à 13.741€ récoltés en ventes et dons... Nous devrions arriver au moins à 20.000€ pour réussir le challenge. Nous avons encore le temps jusqu'en janvier. N'oubliez pas que chaque achat ou chaque don est doublé par le CNCD via l'opération et le WBI. Ainsi un don de 100€ ne vous revient que 55€ (via les exonérations fiscales) mais ce sont 200€ qui arrivent au Pérou!

**Nous comptons sur votre mobilisation,  
nous répondrons aux demandes des populations de Castilla,  
nous en avons encore le temps!**

## Souvenirs: Soirs du monde en 2011 et 2013



**Deux nouvelles étoiles brillent  
dans le ciel...**

Après une rencontre mémorable et pleine de douceur chez lui, **Julos Beaucarne** était venu à Péruwelz soutenir les projets d'ACDA le 30 septembre 2011 à l'Arrêt 59. Il a emporté la foule par sa poésie, ses chants et ritournelles. Personne n'oubliera « La petite gayole » « Nous sommes 180 millions de francophones de part le monde »...

Dans un tout autre registre, **Pierre Rabhi** avait quitté son Ardèche pour deux jours en Belgique. Le 23 février 2013, il était devant une salle comble à Péruwelz pour parler de la sobriété heureuse. Tout semble si simple, si logique! Pierre a semé des idées pour que chacun trace son propre chemin et se transforme en colibri qui fait ce qu'il peut.

## Les activités ont repris...



### Le dîner d'ACDA

Un petit soleil d'automne nous réchauffait et la bonne humeur était au rendez-vous quand nous avons brisé la piñata qui, pour l'occasion, avait pris la forme d'un méchant coronavirus à détruire joyeusement!



Entre musique latino bien entraînante, bon repas et danse, s'est glissé le vrai bonheur de se revoir sans trop de restrictions sanitaires !

Merci à tous de votre présence!



### La Maison Renard

Avec un retard de plus d'un an, nous avons assisté à un spectacle à la fois choquant, secouant et humoristique, mené par un acteur bien dynamique et diablement motivé par la problématique!

### La boutique en ligne

Depuis ce 14 décembre, vous avez accès à « la boutique », un nouvel onglet de notre site. Vous y trouverez des possibilités d'achats suivant les différentes périodes de l'année. Pour le moment, ce sont les crèches et lumières d'ambiance qui sont à l'honneur. En février, ce sera la Saint-Valentin, puis Pâques, les vacances. Nous espérons réaliser 4 périodes de ventes d'un à 2 mois chacune. Allez voir, c'est simple d'utilisation!



# REVUE DE PRESSE

**Bien que symbolisant la richesse végétale du pays sur l'écusson du pays, le quinquina n'a pas encore été suffisamment étudié.** Caretas Jeudi 2 décembre 2021



Cet arbre a été épuisé au cours des siècles passés pour extraire la quinine de son écorce, son principal alcaloïde naturel, un puissant remède utilisé par les civilisations préhispaniques pour faire baisser la fièvre et qui a été exporté à l'époque coloniale pour traiter le paludisme. Cette plante a sauvé des millions de vies du paludisme, mais depuis l'émergence de la chloroquine en 1934, un médicament utilisé contre le Covid-19, le quinquina est tombé dans l'oubli et est maintenant menacé de disparaître. Cette plante est récurrente dans la forêt tropicale de l'Amazonie péruvienne.

**Menaces:** L'une des causes les plus importantes de la menace de cette plante est, en général, la négligence des autorités, qui l'ont laissée tomber dans l'oubli au point que de nombreux Péruviens la confondent avec le ficus ou le quinoa. Il n'y a pas d'inventaire à l'échelle nationale. Après trois siècles d'exploitation pour obtenir leur écorce, la déforestation reste sa plus grande menace, ce qui contribue au réchauffement climatique et complique la survie de ces espèces indigènes. Il est également souligné que le brûlage répond à l'intérêt de planter du café et d'autres cultures et la qualité de son bois a conduit à son utilisation d'une manière imprévue.

**Initiatives pour sa conservation:** En 2008, le Congrès péruvien a adopté une loi déclarant plusieurs espèces sauvages, dont le quinquina, comme patrimoine naturel.

Le jeune ingénieur forestier Franklin Fernández a fait connaître les bienfaits du quinquina dans la région de Cajamarca.

Le Programme de développement productif agricole rural (Agro Rural) du ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation a lancé l'initiative la plus ambitieuse à ce jour pour repeupler les Andes avec de la quina. Il s'agit d'un plan triennal (2020-2022) avec un investissement de 3,7 millions de S/7 pour produire plus de 232 000 plants de quina et ainsi reboiser jusqu'à 145 hectares dans 22 provinces de 10 régions du pays. Cependant, davantage de plaidoyer politique est nécessaire pour soutenir une utilisation durable de cette espèce emblématique de notre Pérou.

## **Le conflit minier affiche une croissance modérée au cours du second semestre**

Selon le 29e Observatoire des conflits miniers au Pérou, il y a actuellement 198 conflits dont 142 sont actifs et sept sont nouveaux. Lors d'une conférence, il a été souligné que le principal problème est le manque d'institutions environnementales et l'inefficacité des mécanismes de dialogue.

14 décembre 2021

[Conflictividad minera evidencia un crecimiento moderado durante el segundo semestre del año - Caretas Nacional](#)



Le **ministère de la Santé (Minsa)** a signalé que le nombre cumulé de cas de coronavirus est passé à 2.256.796 personnes et que les décès ont atteint 201. 902 à l'échelle nationale. Il a donc exhorté les citoyens à ne pas baisser la garde.

[Minsa enquête sur des cas présumés de falsification](#)

Le secteur de la santé a également exhorté les citoyens à se faire vacciner avec les deux doses de COVID-19 pour se protéger contre les variantes du virus.

Enfin, Minsa a expliqué que les gens pourront entrer dans des espaces fermés et publics avec le carnet de vaccination, qu'il soit physique ou virtuel, et a précisé qu'il dénoncerait les personnes qui présentent le « certificat d'exemption ».



Traversée de l'année nouvelle.

L'utilisation de cette peinture nous a été offerte par l'éditeur Suisse Plonk et Replonk. Elle avait été exposée sur la façade de l'imprimerie Colin qui produit le « Le petit farceur » lors de « L'échappée », parcours artistique dans la ville organisé par l'Arrêt 59



ACDA vous souhaite, avec un brin d'humour, une belle traversée de 2022!

Que cette année vous soit douce et sereine, portée par la solidarité et l'ouverture aux autres qu'ils soient proches ou loin de vous...

Nous espérons que toutes les relations pourront de nouveau se renouer et que nous profiterons du plaisir de nous revoir sans contraintes.

## NOUS CONTACTER

Adresse générale:  
acda@acda-peru.org

Présidente  
Colette Bourdon  
bourdoncolette@hotmail.fr

Gestion journalière:  
Christine Vander Elst  
christinevde@acda-peru.org



ACDA Pérou



BE38 5230 4141 8772

ACDA

Action et Coopération pour le Développement dans les Andes (Pérou)

Fondée en 1969, ACDA est une ONG belge développant des projets en coopération avec des associations et ONG locales au Pérou et des actions d'éducation au développement en Belgique.

ACDA-Pérou ONG

Action et Coopération pour le Développement dans les Andes

Adresse:

45 Rue de Roucourt  
7600 Péruwelz

N° entreprise: 0408.025.946

Contact:

T/F: (0032) 069/78 12 38  
acda@acda-peru.org  
Site : www.acda-peru.org



Tout don de 40 euros ou plus sur cette année donne droit à une attestation fiscale. La diminution d'impôt est de 45% du montant versé. Au cas où le gouvernement fédéral prendrait une décision plus favorable dans le courant de l'année, nous vous en informerions. De plus, ACDA adhère au Code éthique de l'AERF. Vous avez un droit d'information. Ceci implique que les donateurs sont informés au moins annuellement de l'utilisation des fonds récoltés.



ACDA respecte la RGPD, si vous ne désirez plus paraître dans nos fichiers, envoyez un courriel à [acda@acda-peru.org](mailto:acda@acda-peru.org)

Editeur responsable: Colette Bourdon - 45 rue de Roucourt-7600 Péruwelz